

Calendrier 2023

I. Instances statutaires

A. Bureaux

- Mardi 28 février : 10h-12h (visio) ;
- Mardi 28 mars : 10h-12h (présentiel Arras) ;
- Mardi 25 avril : 10h-12h (visio) ;
- Mardi 30 mai : 10h-12h (présentiel Arras) ;
- Mardi 26 septembre : 10h-12h (visio) ;
- Mardi 24 octobre : 10h-12h (présentiel Arras) ;
- Mardi 19 décembre : 10h-12h (visio).

B. Conseil d'Administration

- Mardi 28 mars de 14h à 17h (présentiel Arras) ;
- Mardi 30 mai de 14h à 17h (présentiel Arras) ;
- Mardi 24 octobre de 14h à 17h (présentiel Arras).

C. Assemblée générale

- Mardi 27 juin de 9h à 18h (lieu à déterminer).

II. Evénements/Temps forts

- Mardi 27 juin : rendez-vous perspectives 2024/2027 de 9h à 12h (lieu à déterminer/AG) ;
- Mardi 4 juillet : rendez-vous perspectives 2024/2027 de 9h à 12h (lieu à déterminer) ;
- Mois de novembre (ESS) : les Assises de l'éducation permanente en Hauts-de-France (date(s) et lieu(x) à définir) ;
- Séminaire du lundi 11 au jeudi 14 septembre (à confirmer/Journées nationales et régionales de l'ANLCI) ;
- Mardi 19 décembre : rendez-vous perspectives 2024/2027 de 9h à 12h (lieu à déterminer).

III. Groupes de travail

- Interconnaissance territoriale pilotée par Pierre Thomas (calendrier à définir) ;
- Charte éducation permanente pilotée par Philippe Dieulot ;
 - 1^{ère} réunion le jeudi 2 mars : journée à PIF à Calais (23 Rue du Général Chanzy, 62100 Calais) sur inscription auprès de Christine Demunter (christine.demunter@afp2i.fr).
- Collectif de préparation des Assises 2023 piloté par Maurice Monoky.
 - 1^{ère} réunion le mardi 25 avril de 14h à 18h sur inscription auprès de Christine Demunter (christine.demunter@afp2i.fr).

IV. Animations régionales (Christine Demunter pilote)

a. Echanges des pratiques (formateurs/trices, praticiens/ciennes)

- Apprendre à apprendre par le digital le jeudi 23 mars de 9h à 12h30 (lieu à déterminer) ;
- Digitalisation/FOAD le mercredi 3 mai de 9h à 12h30 (lieu à déterminer) ;
- L'AFEST moralité pédagogique le mardi 13 juin de 9h à 12h30 (lieu à déterminer) ;
- La qualité (Qualiopi, Label, agréments, etc.) le mardi 12 septembre de 9h à 12h30 (lieu à déterminer) ;
- Education permanente quelles pratiques le jeudi 9 novembre de 9h à 12h30 (lieu à déterminer) ;
- Le référent Travailleur Handicapé le mardi 12 décembre de 9h à 12h30 (lieu à déterminer).



Reste à programmer :
- Égalité Homme/Femme avec le CORIF.
- Laïcité et diversité avec la Ligue de l'Enseignement.

b. Formation de formateurs Arofesep

- Education citoyenne numérique par le CRAJEP (3 jours) ;
- Education permanente et ancrage territorial (coopération) (1 jour) ;
- Formateur digital (5 jours).



Coût pédagogique pris en charge par l'Arofesep (hors masse salariale) ou ses partenaires.
Inscription auprès de Christine Demunter (christine.demunter@afp2i.fr).

V. Animations Inter-réseaux

1. Pour mémoire calendrier réseau APP Hauts-de-France (voir Omar Mostefaoui) ;
2. Catalogue de formation APP APAPP (Laure Pillas) ;
3. Pour mémoire calendrier Fede UROF (voir Philippe Dieulot pour CléA, CléA Numérique et CléA Management) ;
4. Pour mémoire webinaires AKTO et C2RP.

VI. Représentations/Mandats Arofesep

- C2RP : Maurice Monoky, titulaire/suppléant à désigner.
- LMA : Membres du Conseil d'Administration à renouveler à l'Assemblée Générale de mai 2023.
- Comité de surveillance Université de Lille : Maurice Monoky titulaire, Teddy Labbens suppléant.
- CREFOP : Maurice Monoky (commission à redéfinir).
- CDESS : Maurice Monoky, (suppléant ?).
- COPIL ressource handicap et formation : Maurice Monoky, Béatrice Licour.
- COPIL Branche AKTO : Maurice Monoky, Olivier Rocquin.
- COPIL Branche : Maurice Monoky (Synofdes), Eric Thoilliez (opération de compétences).
- EDTech France.

- IAE : Sylvie Jusserand, Cécile Wateau.
- URSLOP : Pierre Thomas.
- Les Assembleurs (SCIC) : Maurice Monoky, Omar Mostefaoui.
- ANCLI HDF : Maurice Monoky, (suppléant ?).
- PDI Conseil Départemental du Nord : David Cambier.
- Synofdes : Maurice Monoky, Teddy Labbens suppléant.
- UDES : Maurice Monoky, David Cambier.
- Renouvellement des mandats.
- Corif (si adhésion, à voir qui ?).
- CRESS (via mandat Arofesep LMA, à voir).